

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

Adresse : **Château de Laran
65670 LARAN**

Référence cadastrale : **ZA / 40-41**

Lot(s) de copropriété : **Sans objet** N° étage : **Sans objet**

Nature du bâtiment : **Maison individuelle**

Étendue de la prestation : **Parties Privatives**

Contexte de la mission : Avant vente Avant mise en location
 Avant travaux dans les parties communes



IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE ET DU COMMANDITAIRE DU CONSTAT

Propriétaire : **Mr Michel LORMIERES – 3 route de Mondouzil 31850 MONTRABE**
 Donneur d'ordre : **PROPRIETAIRE**

OPERATEUR DU CONSTAT

Rapport édité le : **12/09/2020**

Mission réalisée le : **02/10/2018 renouvelé le
12/09/2020**

Auteur du constat : **Patrick FERDINAND**

Contrat d'assurance : **ALLIANZ N° : 49 366 477**

Validité : **du 01/01/2020 au 31/12/2020**

APPAREIL A FLUORESCENCE X

Modèle : **OXFORD INSTRUMENTS
OXFORD HORIZON Pbi**

N° de série : **050354**

Date chargement source : **05/02/2017**

Nature du radionucléide : **Cd 109**

Activité : **740MBq (20 mCi)**



ÉTAT D'OCCUPATION DU BIEN

Si parties privatives, occupées : Oui Non

Par des enfants mineurs : Oui Non

Dont enfants de moins de 6 ans : Oui Non

CONCLUSION	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	280	28	250	0	2	0
Pourcentage	100,00 %	10 %	89.29 %	0 %	0.71 %	0 %

Unité(s) de diagnostic de classe 1 et 2 : Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

REALISATION DE LA MISSION

N° de dossier : **2018-10-17342 #P**
Ordre de mission du : **01/10/2018**
L'attestation requise par l'article R271-3 du CCH, reproduite en annexe, a été transmise au donneur d'ordre préalablement à la conclusion du contrat de prestation de service.
Opérateur de diagnostic : **Patrick FERDINAND**
Année de construction du bien : **Antérieur à 1949**
Occupant des parties privatives : Propriétaire Locataire :
Accompagnateur(s) : **Pas d'accompagnateur**
Document(s) fourni(s) : **Aucun**
Moyens mis à disposition : **Aucun**
Laboratoire(s) d'analyses : **Sans objet**
Commentaires : **Néant**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné sous le nom de l'opérateur de diagnostic concerné.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Articles L1334-5 à L1334-12 et R1334-10 à R1334-12 du Code de la Santé Publique
- Arrêté du 19/08/2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU CONSTAT

Cette mission consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Le constat porte sur les revêtements accessibles depuis le logement ou le cas échéant depuis les parties communes (voir « Étendue de la prestation » en première page), y compris les revêtements extérieurs (volets, portail, grille, etc.). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que les buanderies, caves, garages, etc.

SYNTHESE DU CONSTAT

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,
il a été constaté l'existence de risque potentiel d'exposition au plomb.**

Validité du présent constat : 1 an (11/09/2021) si utilisé avant vente, 6 ans (11/09/2026) si utilisé avant mise en location

À défaut d'un CREP des parties communes, le vendeur ne pourra pas être exonéré de la garantie contre les vices cachés concernant sa quote-part des parties communes.

Le présent constat ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Situations de risque de saturnisme infantile et de dégradation du bâti

SITUATIONS DE RISQUE DE SATURNISME INFANTILE		Oui	Non
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3			X
L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3			X
SITUATIONS DE DEGRADATION DU BATI		Oui	Non
Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré			X
Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce			X
Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité			X

Locaux ou parties de locaux non visités

LOCALISATION	Justification	Photo
Dépendance n°2 Rez de chaussée Débarras n°2	Non accessible, présence de chiens	
Dépendance n°2 Rez de chaussée Débarras n°3	Non accessible, présence de chien	

Avertissement : pour satisfaire aux obligations réglementaires, il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires afin que tous les locaux concernés par la présente mission soient entièrement visités.

Constatations diverses

Néant

METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements sont réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm^2 .

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1^{er} janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles, etc. (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

En cas d'unité de diagnostic (UD) située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au propriétaire de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre au diagnostiqueur de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 3) : $1 \text{ mg}/\text{cm}^2$.

Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré ($1 \text{ mg}/\text{cm}^2$) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré ($1 \text{ mg}/\text{cm}^2$) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré ($1 \text{ mg}/\text{cm}^2$), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le(s) croquis et dans le(s) tableau(x) des mesures est la suivante :

- La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le(s) croquis ; les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- La zone « plafond » est nommée « PL » ;
- La zone « sol » est nommée « SO ».

Les unités de diagnostic (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le(s) tableau(x) des mesures selon les indications suivantes, en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

Nota : Une unité de diagnostic (UD) correspond à un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

CONCENTRATION EN PLOMB	Nature de la dégradation	État de conservation	Classement
< seuil			0
≥ seuil		Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Usure par friction, traces de chocs, microfissures...	État d'usage (EU)	2
	Pulvérisation, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes...	Dégradé (D)	3

LOCAUX VISITES & RESULTATS DES MESURES

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
1					Étalonnage	1,0			
686					Étalonnage	1,0			

Chambres d'hotels 1er étage Entrée

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
2	A	Fenêtre droite - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
3		Milieu			0,5				
4		Milieu			0,5				
5	A	Fenêtre droite - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
6		Milieu			0,5				
7	A	Fenêtre droite - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
8		Milieu			0,5				
9	A	Fenêtre gauche - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
10		Milieu			0,4				
11	A	Fenêtre gauche - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
12		Milieu			0,1				
13	A	Fenêtre gauche - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
14		Milieu			0,1				
15	A	Fenêtre milieu - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
16		Milieu			0,6				
17	A	Fenêtre milieu - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
18		Milieu			0,3				

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
19		Ouvrant intérieur			Milieu	0,3			
20					Haut gauche	0,1			
21	A	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	
22					Bas droite	0,3			
23					Bas droite	0,3			
24					Haut gauche	0,1			
25	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
26					Bas droite	0,3			
27					Bas droite	0,4			
28					Bas droite	0,3			
29					Bas droite	0,4			
30	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,6		0	
31					Haut gauche	0,6			
32					Bas droite	0,3			
33					Bas droite	0,4			
34	D	Mur	Peinture		Haut gauche	0,5		0	
35					Haut gauche	0,5			
36	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,1		0	
37					Milieu	0,2			
38	B	Porte - Dormant	Bois	Peinture		0,5		0	
39						0,6			
40	D	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,3		0	
41						0,3			
42	B	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,4		0	
43					Milieu	0,5			
44	D	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
45					Milieu	0,6			
46	B	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,2		0	
47					Milieu	0,2			
48	D	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
49					Milieu	0,1			
50		Solives	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
51					Milieu	0,6			
-		Mur	Pierres		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **22**

Nombre de mesures : **50**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage Chambre 1

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
52					Milieu	0,1			
53	C	Fenêtre - Dormant	Bois	Peinture	Milieu	0,2		0	
54					Milieu	0,1			
55	C	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,2		0	
56					Milieu	0,5			
57	C	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,6		0	
58					Haut gauche	0,1			
59	A	Mur	Papier peint		Bas droite	0,2		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
60					Haut gauche	0,2			
61					Bas droite	0,3			
62					Haut gauche	0,2			
63	B	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,2		0	
64					Bas droite	0,3			
65					Bas droite	0,3			
66					Bas droite	0,4			
67	D	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,4		0	
68					Haut gauche	0,4			
69					Bas droite	0,5			
70	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,3		0	
71					Milieu	0,4			
72						0,4			
73	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,4		0	
74	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
75					Milieu	0,2			
76	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
77					Milieu	0,4			
78	C	Rambarde	Métal	Peinture	Milieu	0,3		0	
79					Milieu	0,4			
80		Solives	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
81					Milieu	0,4			
-		Mur	Pierres		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **13**

Nombre de mesures : **30**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage WC n°1

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
82					Bas droite	0,5			
83					Haut gauche	0,5			
84	A	Mur	Peinture		Haut gauche	0,5		0	
85					Bas droite	0,6			
86					Bas droite	0,1			
87	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,2		0	
88					Haut gauche	0,4			
89					Haut gauche	0,5			
90					Bas droite	0,4			
91					Bas droite	0,5			
92	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,5		0	
93					Haut gauche	0,5			
94					Haut gauche	0,2			
95					Haut gauche	0,2			
96	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,3		0	
97					Bas droite	0,3			
98	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,5		0	
99					Milieu	0,5			
100	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,4		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
101						0,4			
102	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
103					Milieu	0,5			
104	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
105					Milieu	0,2			
106					Solives	Bois			
107					Milieu	0,4			
-		Mur	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **10**

Nombre de mesures : **26**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage Salle de bains n°1

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
108	A	Mur	Peinture		Haut gauche	0,3		0	
109					Haut gauche	0,4			
110					Bas droite	0,5			
111					Bas droite	0,5			
112	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,3		0	
113					Bas droite	0,4			
114					Haut gauche	0,4			
115					Bas droite	0,5			
116	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
117					Haut gauche	0,1			
118					Bas droite	0,4			
119					Bas droite	0,4			
120	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
121					Haut gauche	0,1			
122					Bas droite	0,2			
123					Haut gauche	0,2			
124	E	Mur	Peinture		Bas droite	0,2		0	
125					Bas droite	0,2			
126					Haut gauche	0,5			
127					Haut gauche	0,6			
128	F	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
129					Bas droite	0,1			
130					Haut gauche	0,1			
131					Haut gauche	0,2			
132	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,1		0	
133					Milieu	0,1			
134	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,4		0	
135						0,4			
136	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
137					Milieu	0,5			
138	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
139					Milieu	0,3			
140					Solives	Bois			
141					Milieu	0,6			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
-		Mur	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **12**

Nombre de mesures : **34**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage Chambre 2

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classe-ment	Observations / Nature dégradation
142					Milieu	0,2			
143	C	Fenêtre - Dormant	Bois	Peinture	Milieu	0,3		0	
144					Milieu	0,5			
145	C	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,6		0	
146					Milieu	0,5			
147	C	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,5		0	
148					Haut gauche	0,2			
149					Bas droite	0,3			
150	A	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,3		0	
151					Bas droite	0,4			
152					Bas droite	0,3			
153					Haut gauche	0,3			
154	B	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,3		0	
155					Bas droite	0,4			
156					Bas droite	0,5			
157					Bas droite	0,5			
158	D	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,5		0	
159					Haut gauche	0,6			
160					Bas droite	0,2			
161					Bas droite	0,2			
162	E	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,2		0	
163					Haut gauche	0,2			
164					Bas droite	0,1			
165					Bas droite	0,1			
166	F	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,1		0	
167					Haut gauche	0,2			
168					Milieu	0,1			
169	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,2		0	
170						0,6			
171	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,6		0	
172					Milieu	0,1			
173	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
174					Milieu	0,4			
175	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
176					Milieu	0,1			
177	C	Rambarde	Métal	Peinture	Milieu	0,2		0	
178					Milieu	0,3			
179		Solives	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
-		Mur	Pierres		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **15**

Nombre de mesures : **38**

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
216					Bas droite	0,5			
217					Bas droite	0,6			
218					Haut gauche	0,1			
219	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
220					Bas droite	0,6			
221					Bas droite	0,6			
222					Bas droite	0,5			
223	C	Mur	Peinture		Bas droite	0,6		0	
224					Haut gauche	0,6			
225					Haut gauche	0,6			
226					Haut gauche	0,2			
227	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,3		0	
228					Haut gauche	0,3			
229					Bas droite	0,4			
230	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,3		0	
231					Milieu	0,4			
232						0,3			
233	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,4		0	
234	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
235					Milieu	0,6			
236	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
237					Milieu	0,5			
238		Solives	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
239					Milieu	0,3			
-		Mur	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **10**

Nombre de mesures : **26**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage Chambre 3

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
240					Milieu	0,5			
241	E	Fenêtre - Dormant	Bois	Peinture	Milieu	0,6		0	
242					Milieu	0,1			
243	E	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,1		0	
244					Milieu	0,3			
245	E	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,3		0	
246					Bas droite	0,3			
247					Bas droite	0,3			
248	A	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,5		0	
249					Haut gauche	0,6			
250					Bas droite	0,3			
251					Bas droite	0,4			
252	B	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,5		0	
253					Haut gauche	0,6			
254					Bas droite	0,3			
255	C	Mur	Papier peint		Bas droite	0,3		0	
256					Haut gauche	0,4			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
257					Haut gauche	0,5			
258					Haut gauche	0,1			
259	D	Mur	Papier peint		Bas droite	0,2		0	
260					Haut gauche	0,2			
261					Bas droite	0,3			
262					Bas droite	0,2			
263	F	Mur	Papier peint		Bas droite	0,2		0	
264					Haut gauche	0,6			
265					Haut gauche	0,6			
266	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,6		0	
267					Milieu	0,6			
268	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,2		0	
269						0,2			
270	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
271					Milieu	0,2			
272	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
273					Milieu	0,1			
274	E	Rambarde	Métal	Peinture	Milieu	0,3		0	
275					Milieu	0,3			
276		Solives	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
277					Milieu	0,4			
-		Mur	Pierres		Mesure inutile				Matériau récent

 Nombre d'unités de diagnostic : **15**

 Nombre de mesures : **38**

 Nombre d'unités de classe 3 : **0**

 % d'unités de classe 3 : **0 %**

 Risque de saturnisme infantile : **Non**

 Dégradation du bâti : **Non**

Chambres d'hotels 1er étage WC n°3

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
278					Bas droite	0,1			
279	A	Mur	Papier peint		Bas droite	0,2		0	
280					Haut gauche	0,2			
281					Haut gauche	0,2			
282					Bas droite	0,4			
283	B	Mur	Papier peint		Bas droite	0,5		0	
284					Haut gauche	0,6			
285					Haut gauche	0,6			
286					Bas droite	0,2			
287	C	Mur	Papier peint		Bas droite	0,3		0	
288					Haut gauche	0,3			
289					Haut gauche	0,4			
290					Haut gauche	0,2			
291	D	Mur	Papier peint		Bas droite	0,3		0	
292					Haut gauche	0,3			
293					Bas droite	0,4			
294	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,5		0	
295					Milieu	0,5			
296	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,2		0	
297						0,3			

Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F2 Rez de chaussée Séjour

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation	
362		Cheminée	Bois		Milieu	0,2		0		
363					Milieu	0,3				
364	B	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,5		0		
365						Milieu				0,6
366	B	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0		
367						Milieu				0,2
368	B	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0		
369						Milieu				0,2
370	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0		
371						Bas droite				0,2
372						Haut gauche				0,3
373						Haut gauche				0,4
374	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0		
375						Haut gauche				0,2
376						Bas droite				0,4
377						Bas droite				0,5
378	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0		
379						Haut gauche				0,1
380						Haut gauche				0,1
381						Bas droite				0,2
382	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,5		0		
383						Milieu				0,6
384	A	Porte - Dormant	Bois	Peinture		0,5		0		
385										0,5
386	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,5		0		
387						Milieu				0,6
388	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,4		0		
389						Milieu				0,5
390	B	Volet - Ferronnerie	Bois	Verni		0,3		0		
391										0,4
392	B	Volet - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0		
393						Milieu				0,3
394	B	Volet - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0		
395						Milieu				0,5
-		Mur	Pierres		Mesure inutile				Matériau récent	
-		Plancher	Carrelage		Mesure inutile				Matériau récent	

 Nombre d'unités de diagnostic : **16**

 Nombre de mesures : **34**

 Nombre d'unités de classe 3 : **0**

 % d'unités de classe 3 : **0 %**

 Risque de saturnisme infantile : **Non**

 Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F2 Rez de chaussée Cuisine

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
396	A	Cadre de porte - Cadre	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
397						Milieu			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
398	C	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
399					Milieu	0,4			
400	C	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
401					Milieu	0,2			
402	C	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
403					Milieu	0,6			
404					Bas droite	0,2			
405					Bas droite	0,2			
406	D	Mur	Papier peint		Haut gauche	0,6		0	
407					Haut gauche	0,6			
408	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,4		0	
409					Milieu	0,5			
410	C	Volet - Ferronnerie	Bois	Verni		0,5		0	
411						0,6			
412	C	Volet - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
413					Milieu	0,1			
414	C	Volet - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
415					Milieu	0,2			
-		Mur	Crépi		Mesure inutile				Matériau récent
-		Mur	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **11**

Nombre de mesures : **20**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F2 Rez de chaussée Salle de bains

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
416	A	Mur	Peinture		Haut gauche	0,3		0	
417					Haut gauche	0,3			
418					Bas droite	0,5			
419					Bas droite	0,6			
420	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
421					Bas droite	0,2			
422					Haut gauche	0,6			
423					Haut gauche	0,6			
424	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	
425					Haut gauche	0,2			
426					Bas droite	0,5			
427					Bas droite	0,5			
428	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,4		0	
429					Haut gauche	0,4			
430					Haut gauche	0,4			
431					Bas droite	0,5			
432	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,2		0	
433					Milieu	0,3			
434	A	Porte - Dormant	Bois	Peinture		0,4		0	
435						0,5			
436	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu	0,1		0	
437					Milieu	0,1			

Gîte F2 Rez de chaussée Salle à manger

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
470	A	Mur	Peinture		Bas droite	0,3		0	
471					Bas droite	0,3			
472					Haut gauche	0,3			
473					Haut gauche	0,3			
474	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
475					Bas droite	0,2			
476					Haut gauche	0,3			
477					Haut gauche	0,4			
478	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
479					Haut gauche	0,2			
480					Bas droite	0,5			
481					Bas droite	0,5			
482	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
483					Bas droite	0,1			
484					Haut gauche	0,5			
485					Haut gauche	0,5			
486	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,6		0	
487					Milieu	0,6			
-		Mur	Colombage bois		Mesure inutile				Matériau récent

 Nombre d'unités de diagnostic : **6**

 Nombre de mesures : **18**

 Nombre d'unités de classe 3 : **0**

 % d'unités de classe 3 : **0 %**

 Risque de saturnisme infantile : **Non**

 Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F3 Rez de chaussée Séjour

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
488	D	Cheminée	Bois		Milieu	0,4		0	
489					Milieu	0,4			
490	A	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
491					Milieu	0,1			
492	A	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
493					Milieu	0,6			
494	A	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
495					Milieu	0,4			
496	A	Mur	Peinture		Haut gauche	0,4		0	
497					Haut gauche	0,4			
498					Bas droite	0,5			
499					Bas droite	0,6			
500	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	
501					Bas droite	0,3			
502					Bas droite	0,3			
503					Haut gauche	0,3			
504	C	Mur	Peinture		Bas droite	0,4		0	
505					Bas droite	0,4			
506					Haut gauche	0,4			
507					Haut gauche	0,4			
508	D	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
509					Haut gauche	0,3			
510					Bas droite	0,6			
511					Bas droite	0,6			
512	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,5		0	
513					Milieu	0,5			
514	D	Rangement(s)	Porte(s) et étagère(s) bois		Milieu	0,6		0	
515					Milieu	0,6			
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **11**

Nombre de mesures : **28**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Risque de saturnisme infantile : **Non**

Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F3 Rez de chaussée Chambre 1

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
516	D	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
517					Milieu	0,6			
518	D	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
519					Milieu	0,2			
520	D	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
521					Milieu	0,2			
522					Bas droite	0,2			
523	A	Mur	Peinture		Bas droite	0,2		0	
524					Haut gauche	0,6			
525					Haut gauche	0,6			
526					Bas droite	0,3			
527	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,4		0	
528					Haut gauche	0,5			
529					Haut gauche	0,6			
530					Haut gauche	0,4			
531	C	Mur	Peinture		Bas droite	0,5		0	
532					Bas droite	0,5			
533					Haut gauche	0,5			
534					Haut gauche	0,2			
535	D	Mur	Peinture		Haut gauche	0,3		0	
536					Bas droite	0,4			
537					Bas droite	0,4			
538	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,5		0	
539					Milieu	0,5			
540	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,2		0	
541						0,3			
542	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
543					Milieu	0,6			
544	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
545					Milieu	0,3			
546	D	Volet - Ferronnerie	Bois	Verni		0,5		0	
547						0,5			
548	D	Volet - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
549					Milieu	0,3			

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
550	D	Volet - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
551					Milieu	0,4			
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				

Nombre d'unités de diagnostic : **15** Nombre de mesures : **36**
 Nombre d'unités de classe 3 : **0** % d'unités de classe 3 : **0 %**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F3 Rez de chaussée Couloir

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
552	A	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
553					Haut gauche	0,1			
554					Haut gauche	0,1			
555					Bas droite	0,2			
556	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,3		0	
557					Haut gauche	0,3			
558					Bas droite	0,5			
559					Bas droite	0,6			
560	C	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
561					Bas droite	0,2			
562					Haut gauche	0,2			
563					Haut gauche	0,2			
564	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,4		0	
565					Bas droite	0,4			
566					Haut gauche	0,5			
567					Haut gauche	0,6			
568	E	Mur	Peinture		Bas droite	0,2		0	
569					Bas droite	0,2			
570					Haut gauche	0,4			
571					Haut gauche	0,4			
572	F	Mur	Peinture		Bas droite	0,3		0	
573					Bas droite	0,3			
574					Haut gauche	0,3			
575					Haut gauche	0,3			
576	G	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
577					Haut gauche	0,1			
578					Bas droite	0,6			
579					Bas droite	0,6			
580	H	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
581					Haut gauche	0,2			
582					Bas droite	0,4			
583					Bas droite	0,4			
584	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,1		0	
585					Milieu	0,1			
586	A	Porte - Extérieur	Bois	Verni	Milieu	2,8	EU	2	
587	A	Porte - Intérieur	Bois	Verni	Milieu	1,6	EU	2	
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **12** Nombre de mesures : **36**

Nombre d'unités de classe 3 : **0**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

% d'unités de classe 3 : **0 %**

Gîte F3 Rez de chaussée Chambre 2

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
588	C	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
589					Milieu	0,4			
590	C	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
591					Milieu	0,4			
592	C	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
593					Milieu	0,5			
594	A	Mur	Peinture		Bas droite	0,4		0	
595					Bas droite	0,4			
596					Haut gauche	0,6			
597					Haut gauche	0,6			
598	B	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
599					Bas droite	0,1			
600					Haut gauche	0,6			
601					Haut gauche	0,6			
602	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,1		0	
603					Haut gauche	0,1			
604					Bas droite	0,4			
605					Bas droite	0,4			
606	D	Mur	Peinture		Haut gauche	0,5		0	
607					Bas droite	0,6			
608					Bas droite	0,6			
609					Haut gauche	0,6			
610	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,3		0	
611					Milieu	0,3			
612	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,5		0	
613						0,5			
614	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
615					Milieu	0,2			
616	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
617					Milieu	0,4			
618	D	Rangement(s) droite	Porte(s) et étagère(s) bois		Milieu	0,2		0	
619					Milieu	0,3			
620	D	Rangement(s) gauche	Porte(s) et étagère(s) bois		Milieu	0,4		0	
621					Milieu	0,4			
622	C	Volet - Ferronnerie	Bois	Verni		0,4		0	
623						0,5			
624	C	Volet - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
625					Milieu	0,3			
626	C	Volet - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,1		0	
627					Milieu	0,2			
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **17**
 Nombre d'unités de classe 3 : **0**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

Nombre de mesures : **40**
 % d'unités de classe 3 : **0 %**

Gîte F3 Rez de chaussée Salle de bains

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
628		Mur	Placoplâtre		< 1 m	0,1		0	
629					> 1 m	0,4			
630	C	Mur	Plâtre	Peinture	< 1 m	0,4		0	
631					> 1 m	0,5			
632	D	Mur	Plâtre	Peinture	> 1 m	0,4		0	
633					< 1 m	0,6			
634	PL	Plafond	Bois		Nord	0,6		0	
635					Sud	0,6			
636	PL	Plafond	Plâtre	Peinture	Nord	0,3		0	
637					Sud	0,6			

Nombre d'unités de diagnostic : **5** Nombre de mesures : **10**
 Nombre d'unités de classe 3 : **0** % d'unités de classe 3 : **0 %**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F3 Rez de chaussée WC

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm ²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
638	A	Mur		Peinture	Bas droite	0,4		0	
639					Bas droite	0,4			
640					Haut gauche	0,4			
641					Haut gauche	0,5			
642	B	Mur		Peinture	Bas droite	0,1		0	
643					Haut gauche	0,1			
644					Bas droite	0,2			
645					Haut gauche	0,2			
646	C	Mur		Peinture	Haut gauche	0,2		0	
647					Haut gauche	0,3			
648					Bas droite	0,6			
649	D	Mur		Peinture	Bas droite	0,6		0	
650					Bas droite	0,4			
651					Haut gauche	0,4			
652	D	Mur		Peinture	Haut gauche	0,4		0	
653					Haut gauche	0,4			
654	PL	Plafond		Peinture	Milieu	0,4		0	
655					Milieu	0,5			
656	A	Porte - Dormant	Bois	Verni		0,2		0	
657						0,2			
658	A	Porte - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,2		0	
659					Milieu	0,3			
660	A	Porte - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,5		0	
661					Milieu	0,6			
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **9** Nombre de mesures : **24**
 Nombre d'unités de classe 3 : **0** % d'unités de classe 3 : **0 %**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

Gîte F3 Rez de chaussée Cuisine

N° DE MESURE	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation de la mesure	Mesure (mg/cm²)	État de conser.	Classement	Observations / Nature dégradation
662	C	Fenêtre - Dormant	Bois	Verni	Milieu	0,4		0	
663					Milieu	0,5			
664	C	Fenêtre - Ouvrant extérieur	Bois	Verni	Milieu	0,6		0	
665					Milieu	0,6			
666	C	Fenêtre - Ouvrant intérieur	Bois	Verni	Milieu	0,3		0	
667					Milieu	0,3			
668	A	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
669					Haut gauche	0,1			
670					Haut gauche	0,1			
671					Bas droite	0,1			
672	B	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	
673					Haut gauche	0,3			
674					Bas droite	0,5			
675					Bas droite	0,6			
676	C	Mur	Peinture		Haut gauche	0,2		0	
677					Haut gauche	0,2			
678					Bas droite	0,5			
679					Bas droite	0,6			
680	D	Mur	Peinture		Bas droite	0,1		0	
681					Bas droite	0,1			
682					Haut gauche	0,2			
683					Haut gauche	0,3			
684	PL	Plafond	Peinture		Milieu	0,4		0	
685					Milieu	0,5			
-		Mur	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent
-		Plinthe(s)	Faïence		Mesure inutile				Matériau récent

Nombre d'unités de diagnostic : **10**
 Nombre d'unités de classe 3 : **0**
 Risque de saturnisme infantile : **Non**
 Dégradation du bâti : **Non**

Nombre de mesures : **24**
 % d'unités de classe 3 : **0 %**

ANNEXES

Notice d'information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTE

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

LES MESURES DE PREVENTION EN PRESENCE DE REVETEMENTS CONTENANT DU PLOMB

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales des territoires, des agences régionales de la santé ou des services communaux d'hygiène et de santé, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Attestation d'assurance

Publinter n°49 304 477 - Adhérent OS n°141673

Attestation d'assurance **Allianz**

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services
 La Sté d'Assurance Allianz IARD, dont le siège social est établi, 1 cours Michelot - CS 10351 - 92076 Paris La Défense cedex certifie que :

CABINET D'EXPERTISES FERDINAND
Patrick FERDINAND
 10 rue du Barry
 91210 MONTREJEU

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès de l'entité spécialisée n° 45394477.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2004 - 1114 du 5 septembre 2004, relatifs aux articles R 211 - 1 à R 211 - 4 et L 271 - 4 à L 271 - 8 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :
 Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'Assuré, personnel physique ou que les compétences de ses collaborateurs soient certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics suivants :

Relevage légal A et B, constatation de DAPP et de DTA, évaluation sélective de l'état de conservation des matériaux et produits constituant de l'ouvrage, épave liste C, relevage acoustique travaux, examen visuel après travaux de rebati de matériaux et produits constituant de l'ouvrage, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage et d'équipement de génie civil (structure AC ou métallique)
 Exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
 Recherche de plomb avant travaux
 Diagnostic amplitudes avant ventes, parties privatives et parties communes
 Etat parasitaire - Diagnostic Nuisance
 Etat de l'installation intérieure de gaz
 Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments
 Etat de l'installation intérieure de l'électricité, parties privatives et parties communes
 Diagnostic Technique Global (DTG)
 La CITEZ
 Etat des Risques et Pollutions (ERP)
 Milieux de propagation, tentatives de charges
 Constat logement occupé
 PNE construction - Normes d'habitabilité
 Diagnostic mâtage habitable - Relevé de surfaces
 Plans et coupes à l'occasion de l'acte de conception
 Etat des lieux locatif
 Rélevé de zones pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
 Détermination de la concentration de plomb dans le feu des constructions
 Installation de détecteurs de fumée
 Réalisation des attestations de mise en conformité de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
 Constat et Etat de l'Installation Électrique
 Audit Énergie maison individuelle
 Diagnostic Acoustique (méthode TH.C.E.a)
 Réalisation de bilans thermiques - thermographie infrarouge
 Assainissement autonome
 Assainissement collectif
 Diagnostic sécurité piscine

La présente attestation est délivrée pour la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 et sous réserve du paiement de la cotisation émise ou à émettre.

Garantie RC Professionnelle: 3 000 000 € par sinistre et sur année d'assurance.

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il constitue une présentation d'application des garanties, mais ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie applicables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (co-assuré, titulaire, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...). Toute déclaration autre que les vôtres et la signature du représentant de la Société est réputée non acte.

Cible à La Défense, le 3 janvier 2020, Pour Allianz

AGENDA SAVOYE
 10 rue du Barry - 91210 Montrejeu
 03 20 50 10 00 - 03 20 50 10 01
 03 20 50 10 02 - 03 20 50 10 03
 03 20 50 10 04 - 03 20 50 10 05
 03 20 50 10 06 - 03 20 50 10 07
 03 20 50 10 08 - 03 20 50 10 09

Allianz IARD
 Entreprise régie par le Code des Assurances
 Société anonyme au capital de 919 347 200 euros

Siège social
 1 cours Michelot - CS 10351 - 92076 Paris La Défense cedex
 01 41 00 10 00

Certifications

BUREAU VERITAS
 Certification

Certificat
 Attribué à
Monsieur David DUMARQUEZ

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la formation mentionnée ci-dessous répondent aux exigences des articles relatifs aux certifications de compétences et de savoir-faire en application des articles L271-6 et L271-7 du Code de la Construction et de l'habitation et relative aux unités de compétence des personnels professionnels qualifiés des domaines de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-1 du Code précité.

Références des activités	Date de certification originale	Validité du certificat
Amiante sans mention	Arreté du 01 Juin 2010 définissant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la détection, de l'analyse et de la mesure de l'amiante dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	23/07/2017 24/07/2022
Amiante avec mention	Arreté du 23 Juin 2010 définissant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la détection, de l'analyse et de la mesure de l'amiante dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	14/06/2017 14/06/2022
DPE sans mention	Arreté du 14 octobre 2006 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE) dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	25/07/2017 24/07/2022
Energie	Arreté du 14 octobre 2006 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE) dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	25/07/2017 24/07/2022
Sec	Arreté du 04 avril 2007 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE) dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	25/07/2017 24/07/2022
Plomb sans mention	Arreté du 27 novembre 2008 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la détection, de l'analyse et de la mesure de l'amiante dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	23/07/2017 24/07/2022
Termite mâtage	Arreté du 26 octobre 2006 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérant de manière professionnelle de la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE) dans les locaux professionnels et les objets d'habitation des entreprises de construction	24/06/2017 24/07/2022

Date: 10/05/2017 Numéro de certificat: 8011460

Jacques MATILLON - Directeur Général

Seuls réservés du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des analyses effectuées, ce certificat est valide jusqu'à l'expiration de la validité de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel pour être obtenus en consultation l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.com/certification

Attesté de l'organisme certificateur Bureau Veritas Certification France
 10, avenue de la Défense de la Courbe - Immeuble Le Culturel - 92044 Paris La Défense

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Patrick FERDINAND, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
 - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
 - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »

Cabinet d'expertises FERDINAND
 Tél : 06 38 81 99 21

Secteur Aurd, Barcoise, Comminges
 10 rue du Barry
 91210 MONTREJEU
 cabinet.agenda.ferdinand@hotmail.fr
 Siret : 49459585300084